

Dossier de presse

Projet « nouvel hôpital »

Reconstruction du centre hospitalier d'Alençon

Conférence de presse - Lundi 24 novembre 2025

Une ambition partagée de construire un hôpital plus performant et adapté aux besoins du territoire

Ce lundi 24 novembre, Hervé TOURMENTE, préfet de l'Orne, François MENGIN LECREULX, directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS) Normandie, Hervé MORIN, président de la région Normandie et Patrick FAUGEROLAS, directeur du centre hospitalier intercommunal d'Alençon-Mamers (CHICAM) ont réaffirmé devant les élus locaux, les représentants des usagers et des personnels hospitaliers, leur engagement commun en faveur de la construction du centre hospitalier d'Alençon, site principal du CHICAM.

Le site actuel, implanté en cœur de ville d'Alençon et en zone inondable, ne permet plus d'assurer des conditions d'accueil et d'exercice satisfaisantes. Sa vétusté, associée à des contraintes géographiques et architecturales majeures, limite toute possibilité d'extension ou d'adaptation aux nouvelles pratiques médicales et aux besoins des usagers et des professionnels.

Face à ce constat, la reconstruction complète du centre hospitalier d'Alençon sur un nouveau site est apparue comme une solution plus pertinente, efficiente et durable qu'une opération de réhabilitation.

À l'horizon 2031, le territoire bénéficiera ainsi d'un hôpital neuf, conçu pour répondre de façon durable et performante aux attentes de la population ainsi qu'aux enjeux sanitaires, démographiques et environnementaux actuels et à venir.

« Le projet de reconstruction du Centre Hospitalier d'Alençon représente le plus gros investissement du Ségur de la santé en Normandie. Il bénéficie de plus de 61 millions d'euros de subvention régionale, sur un total de 200 millions d'euros pour l'ensemble de la Normandie. Il s'agit d'un investissement exceptionnel dans le contexte actuel ! Cette reconstruction va profondément moderniser les conditions d'accueil des patients et les conditions de travail des équipes soignantes, avec des espaces adaptés, ergonomiques et innovants. Cette modernisation sera aussi un facteur d'attractivité pour attirer de nouveaux médecins et fidéliser les équipes, dans un contexte où la démographie médicale est un défi majeur pour le territoire. 16 millions d'euros seront aussi investis par la Région pour la future réhabilitation de l'hôpital de L'Aigle. Cet engagement confirme la volonté de la Région de renforcer l'offre de soins dans le département de l'Orne » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

« Depuis 2021, l'ARS Normandie engage le déploiement du Ségur de la santé, un plan d'investissement inédit pour répondre aux grands enjeux et priorités en matière de santé et d'accès aux soins au bénéfice de tous. Grâce au choix de la Région Normandie de cofinancer les projets sanitaires avec l'Etat, le plan d'investissement 2021-2030 permettra à une quarantaine d'établissements de la région de bénéficier de 455M€ d'aide à leurs projets. Le projet de reconstruction du centre hospitalier d'Alençon, le plus important à l'échelle du territoire normand avec un soutien de 123 millions d'euros à parts égale entre l'ARS Normandie et la région Normandie, constitue un projet ambitieux qui constituera un atout formidable pour le territoire », a déclaré François Mengin Lecreulx, Directeur général de l'ARS Normandie.

Un projet ambitieux, collectif et structurant pour le territoire

Le coût total du projet « nouvel hôpital » est estimé à 140 millions d’euros. Il s’accompagne d’un montage financier exceptionnel avec 123 millions d’euros de subventions publiques (soit 80% du budget total) apportées à parts égales par la région Normandie et l’État, faisant de lui un symbole d’investissement public fort pour la Normandie. Le solde (27 millions d’euros) est financé par le CHICAM, par emprunt.

La Ville d’Alençon concourt également substantiellement au projet en mettant à disposition un terrain agricole vierge de toute construction de 12,5 hectares, d’une valeur de 1,4 million d’euros, situé à proximité de la zone commerciale des Portes de Bretagne.



Fruit d’études et de réflexions collégiales, le choix de ce nouveau site tient compte de la localisation du futur hôpital dans l’unité urbaine, de la sécurité et de l’accessibilité aérienne, de la desserte routière et de la desserte par les réseaux (eau, électricité, chauffage urbain, etc.), mais également de l’état initial environnemental et historique du site ainsi que des impacts attendus sur l’environnement et la biodiversité.

Récapitulatif du financement

Coût total du projet	10 000 000,00 €	Financements	150 000 000,00 €
Dont immobilier	140 000 000,00 €	Subvention ARS et Région Normandie (à parts égales)	123 000 000,00 €
Dont équipements	10 000 000,00 €	Donation du terrain par la ville d’Alençon	1 400 000,00 €
Terrain (estimation)	1 400 000,00 €	Emprunt immobilier	17 000 000,00 €
		Dont emprunt équipements	10 000 000,00 €

Un hôpital conçu pour être moderne, durable et évolutif

Le nouvel hôpital d’Alençon offrira une capacité prévisionnelle de 234 lits et places, répartis sur 30 500 m² SDO.

Pensée pour être modulaire, extensible et adaptable aux évolutions médicales et démographiques notamment, sa conception permettra de développer de nouvelles offres de soins ou d’intégrer de nouveaux partenariats sans impacter la cohérence d’ensemble et les logiques initiales de parcours (foncier disponible).

Son organisation spatiale repose sur une séparation stricte des flux de patients (distinguant les patients couchés, l'activité programmée, l'urgence, et l'activité ambulatoire), des flux de personnel et des flux logistiques, afin de garantir une circulation lisible, fluide, sécurisée et optimisée.

La standardisation des locaux, gage de flexibilité et d'adaptabilité, et l'intégration de solutions domotiques et ergonomiques, favorisant le confort au quotidien pour les usagers comme les professionnels, sont anticipées.

Enfin, le futur établissement se veut durable et exemplaire sur le plan environnemental. Il s'inscrit pour cela, dès sa conception, dans une stratégie bas carbone (réduction et valorisation des déchets, conception bioclimatique visant à limiter les besoins énergétiques, etc.).

Des collaborations locales au cœur du projet

Au-delà d'un projet immobilier, le nouvel hôpital porte une vision territoriale de la santé. Il s'inscrit dans une logique de coopération renforcée avec les acteurs publics et privés du territoire.

Deux partenariats structurants sont d'ores et déjà intégrés à la conception du futur établissement :

- *Avec la clinique LNA santé d'Alençon*

Le CHICAM consolidera une collaboration déjà existante dans plusieurs disciplines (urologie, gastro-entérologie, ORL, soins médicaux et de réadaptation, etc.) avec la clinique LNA santé d'Alençon par la création d'un plateau technique chirurgical commun. La centralisation des activités de chirurgie de la clinique et du CHICAM, sur un lieu d'exercice partagé, garantira le maintien d'une activité chirurgicale complète et de proximité sur le bassin alençonnais, tout en limitant les fuites en dehors du territoire.

- *Avec la communauté urbaine d'Alençon (CUA)*

Une unité de production culinaire (UPC) commune entre le CHICAM et la CUA sera créée, sur la parcelle du nouvel hôpital, dans l'objectif de mutualiser les moyens de production entre la restauration collective hospitalière et scolaire/municipale mais également de favoriser les circuits courts, au bénéfice de tous.

Enfin, la nouvelle implantation facilitera naturellement les synergies avec le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Orne Perche Saosnois, le CHU de Caen, le CH du Mans et les autres établissements du sud et de l'est du département afin de structurer une offre de soins complémentaire à l'échelle du territoire.

Un levier d'attractivité pour les usagers et les professionnels

Véritable levier d'attractivité, le nouvel établissement offrira des conditions d'accueil et de travail renouvelées avec notamment :

- Des bâtiments performants (économie d'énergie, optimisation des flux, etc.) ;
- Des espaces ergonomiques, modulaires, fonctionnels et protecteurs de la santé des travailleurs ;
- Un confort hôtelier renforcé ;
- Un accès et un stationnement facilités ;
- Des équipements modernes ;
- Des services dimensionnés pour répondre aux besoins actuels et futurs de santé ;
- Des possibilités de développement d'activités existantes ou de création d'activités nouvelles.

Un calendrier précis et maîtrisé, pour une mise en service prévue en 2031

L'avancement du projet « nouvel hôpital » suit un calendrier précis et maîtrisé, jalonné d'études et de procédures réglementaires, indispensables à tout projet architectural public de cette envergure (supérieur à 100 millions d'euros d'investissement).

Les études préalables environnementales et archéologiques (état initial des milieux naturels, étude d'impact environnemental, diagnostic archéologique préventif, etc.) sont achevées.

La note programmatique, premier document de cadrage destiné à définir les principales orientations médicales, fonctionnelles et financières d'un projet de construction hospitalière est finalisée et a été rendue publique.

La procédure de concours de maîtrise d'œuvre, lancée en juillet 2025, suit son cours. Trois candidats seront prochainement retenus pour présenter leurs propositions architecturales. L'architecte (maître d'œuvre) lauréat sera désigné à l'été 2026, permettant un démarrage des travaux à la mi-2028.

En parallèle, le rapport d'évaluation socio-économique préalable (RESEP), document contractuel formalisant les engagements réciproques du CHICAM et de l'État autour de cet investissement majeur, sera prochainement transmis au secrétariat général pour l'investissement (SGPI) pour validation nationale du projet.

En substance :

- été 2025 : lancement du concours de maîtrise d'œuvre
- été 2026 : choix de l'équipe d'architectes
- début 2027 : dépôt du permis de construire
- mi-2028 : démarrage des travaux avec, durant toute la période de construction, une continuité des soins assurée sur le site actuel jusqu'à l'emménagement dans les nouveaux locaux
- 2031 : mise en service du nouvel hôpital

Ce projet de construction est accompagné par un assistant à maîtrise d'ouvrage, le programmiste A2MO Rennes, et s'appuie sur un comité de pilotage installé dès 2022 associant l'ARS de Normandie, la région Normandie, la ville d'Alençon et la CUA, la préfecture de l'Orne ainsi que des représentants des usagers et des professionnels.

Le site actuel fait actuellement l'objet d'une étude menée avec l'établissement public foncier de Normandie (EPFN), en lien avec la communauté urbaine d'Alençon (CUA), afin de définir les conditions de sa reconversion et de valoriser le patrimoine existant.

Construire dès aujourd'hui l'hôpital de demain

La conception du nouvel hôpital a permis au CHICAM d'engager une réflexion approfondie sur son fonctionnement actuel, donnant naissance à un plan global de transformation de l'offre, des pratiques et des modes de gestion.

L'ensemble des organisations (médicales, soignantes, administratives et logistiques) ont été prises en compte pour poser, dès aujourd'hui, les premières bases d'un hôpital qui améliore le confort des patients, optimise les parcours, soutienne la qualité de vie au travail et se développe de manière soutenable.

Au-delà de la modernisation des infrastructures, le projet « nouvel hôpital » constitue un projet hospitalier plus vaste, intégrant des orientations stratégiques et anticipant les pratiques et les prises en charge de demain, dont la réussite repose sur l'engagement de tous dès à présent.

455 millions d'euros mobilisés par la région et l'ARS Normandie sur la période 2021-2030 pour accompagner les projets d'investissement des établissements de santé normands

Financé
par



PLAN RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT
DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ 2021-2030

Afin de répondre aux enjeux de santé sur le territoire et sous l'impulsion du Ségur de la santé, la région et l'ARS Normandie ont élaboré conjointement une stratégie régionale d'investissement en santé sur la période 2021-2030.

Lancé en avril 2021 par l'ARS, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) à destination de tous les établissements de santé a permis d'identifier l'ensemble des besoins d'investissement des dix prochaines années sur le volet sanitaire. Les travaux ont ensuite reposé sur une méthode de travail fondée sur la co-construction et la transparence, avec une concertation formelle large et régulière des acteurs de la santé et des collectivités territoriales.

455 millions d'euros millions d'euros sont mobilisés dans ce cadre, dont 255 millions d'euros par l'État dans le cadre du Ségur de la santé et 200 millions d'euros par la Région.

En savoir plus : consulter le site internet de l'ARS Normandie

